



# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2015 à 20h15

---

**Présents** : MM. TESSIER NIGAY NABONNE UR COURT FORGET  
Mmes VAN BOXSTAE L ALLAIN LEGUENNEC MEYFROODT

**Absents** Mme WULLAERT (procurat ion à M. FORGET)  
M. MARECHALLE (procurat ion à Mme VAN BOXSTAE L)  
M. BERC (procurat ion à M. TESSIER)  
Mme MENDY Mme REGNIER M. BRIAND

**Secrétaire/** Mme ALLAIN

## **TABLEAU DES PERMANENCES**

Monsieur le Maire demande à chaque membre ses disponibilités concernant les permanences pour tenue du bureau de vote le 6 et le 13 décembre 2015

- Voir avec les membres absents pour les horaires à finaliser –

## **PROJET D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE AVEC CREATION D'UNE CUISINE**

### **Choix de l'architecte – Consultation Etude des sols – consultation SPS et bureau de contrôle**

Monsieur le Maire **expose** aux membres du conseil municipal les réponses reçues au niveau des divers intervenants pour le projet d'extension de la salle polyvalente.

Après examen, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire les choix suivants :

**Choix de l'architecte** : **cabinet BLANCHARD-HOUZE** pour un montant forfaitaire de **25 000 € H.T** comprenant : assistance à la maîtrise d'ouvrage, relevé sur site, esquisses, dossier de plans, dossier de la demande de permis de construire, rédaction des pièces écrites pour l'appel d'offre et pilotage du chantier jusqu'à réception des travaux

**Choix pour les consultations Etudes de sols** : **cabinet CEBTP** pour un montant de **1 350 € H.T**

### **Choix pour les consultations SPS et bureau de contrôle :**

**cabinet CFC** concernant la mission SPS pour un montant de **2 530 € H.T**

**Cabinet APAVE** concernant le contrôle technique pour un montant de **3 090 € H.T**

## **REGROUPEMENT DES TROIS SYNDICATS D'ELECTRICITÉ : SE60/SEZEO/Force Energie**

Monsieur le Maire **expose** qu'un projet de schéma départemental de Coopération Intercommunale présentant des propositions sur la rationalisation de la carte communale lui a été notifié le 16 octobre 2015.

La proposition 23 concerne le Syndicat d'Energie de l'Oise auquel la commune est adhérente.

Le projet de schéma préfectoral consisterait à regrouper les 3 syndicats d'électricité : SE60, SEZEO, Force Energie qui détiennent une compétence similaire : l'Autorité Organisatrice de la Distribution Electrique mais sur des territoires différents.

Le SE60 sur la zone desservie par ERDF : 453 communes soit 649 041 habitants (80,7%)

Le SEZEO sur la zone desservie par SICAE : 177 communes soit 134 429 habitants (16,7%)

Force Energies sur la zone desservie par SER : 50 communes soit 20 836 habitants (2,6%)

Le regroupement ne remet pas en question les zones de distribution des concessionnaires mais consisterait à unifier la compétence d'autorité organisatrice en mutualisant les moyens de chaque syndicat et l'expertise.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité :

Article 1 : accepte la fusion des syndicats d'électricité SE60 , SEZEO, Force Energies

Article 2 : acte que les communes adhérentes aux syndicats extra-départementaux que sont l'USEDA dans l'Aisne (communes de Caisnes, Nampcel, Moulin-sous-Touvent, Autheuil-en-Valois, Marolles, Varinfroy et Autrèches) et le SDE76 dans la Seine Maritime (Quincampoix-Fleury) ainsi que les 5 communes isolées (Angicourt, le Plessis-Brion, Cambronne-les-Ribecourt, Chiry-Ourscamp et Ribécourt-Dreslincourt) seront invitées, à terme, à rejoindre également le syndicat fusionné.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THELLE – instruction des compétences d'urbanisme et assistance**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la CCPT a étendu ses compétences en matière d'urbanisme depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 mais n'avait à ce jour pas demandé de délibérer aux communes pour la modifications de ces statuts

- les communes membres de la communauté doivent délibérer dans un délai de trois mois sur la modification statutaire proposée ;

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve la modification des statuts de la communauté de communes du pays de Thelle en ce qui se rapporte aux compétences exercées à titre facultatif

*Un paragraphe « Aménagement du territoire, développement du Pays de Thelle » est ajouté, il est rédigé comme suit :*

*\*Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme*

*\*Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes qui en font la demande en matière d'élaboration, de révision et de modification des documents locaux de planification*

### **Divers :**

Monsieur le Maire : nous avons les propositions du groupe « Spectacles Lajoie » pour l'animation de l'arbre de Noël que je vous demande de regarder définir un choix.

Après réflexion, les membres du bureau décident de faire leur choix sur le N° 2 de la liste à avoir les Oswaldos (2 artistes déambulation/animation clownerie burlesque)

## **TOUR DE TABLE /**

Monsieur Urcourt : pour information, actuellement des travaux ont lieu dans la commune pour la mise en place de la fibre optique.

Monsieur le Maire : les délais devraient être maintenus pour le très haut débit.

D'autres travaux sur la commune : au niveau du stade, la clôture est posée et les plantations d'arbres terminées cette semaine.

A voir : les trois poteaux électriques côté du stade qui devraient être supprimés et remplacés Et prévoir aussi des projecteurs plus puissants sur la totalité du terrain.

Monsieur Urcourt : lors de la prochaine cérémonie commémorative du 11 novembre, se renseigner pour se procurer les « bleuets » afin de les distribuer aux personnes présentes participant à cet évènement national.

Monsieur le Maire : nous pourrions contacter les anciens combattants

Monsieur Nabonne : le site internet est consultable et sera bientôt opérationnel dans la mise en ligne de renseignements divers émanant de la commune sur le net.

Adresse du site : <http://ercuis.adico.fr//>

Reste à savoir : les recettes pour le BP 2016 de façon à connaître les objectifs.

Au niveau des dépenses de fonctionnement : les maintenir et prendre soin de ménager les impôts sans remettre en cause l'entretien des bâtiments, des espaces verts, de l'équipement etc...

En ce qui concerne les dépenses d'investissement : un programme prévu avec l'extension de la salle polyvalente.

A prévoir également pour la préparation du budget : faire une étude de prévision pour plantations Avenue de la Gare en remplacement des arbres morts (environ 11)

Monsieur Nigay : la taille des arbres est très importante et doit être prise en compte pour leur survie et préserver les espèces. Certains arbres ne se coupent pas beaucoup, il faut connaître les diverses catégories d'arbres avant d'effectuer une coupe.

FIN DE SEANCE : 21H450

Le Maire, Daniel TESSIER

